



EUROMED AUDIOVISUAL III

EU funded Programme
Regional Monitoring and Support Unit

La deuxième édition du concours de courts métrages **MADE in MED** est lancée !



Envoyez votre court-métrage jusqu'au 28 mars et participez au festival de Cannes et au Short Film Corner

Après une [première édition couronnée de succès](#), le programme Euromed Audiovisuel de l'Union européenne lance la 2^e édition de son concours de courts-métrages **MADE in MED**.

Ayant pour objectif d'**encourager le dialogue entre l'Union européenne et les pays sud-méditerranéens**, le concours **MADE in MED** est ouvert à tout auteur dont la nationalité est reprise parmi les suivantes : **Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie et Tunisie**. Il est également ouvert aux auteurs résidant dans l'un de ces pays.

Les courts métrages doivent avoir été produits après novembre 2010. Leur durée doit se situer entre 2 et 10 minutes et ils doivent être tournés en anglais, arabe ou français. Les autres langues seront acceptées, à condition que soit fournie une version du film avec sous-titres anglais, français ou arabe.

Plusieurs prix seront décernés :

- Un **jury international choisira trois lauréats** qui seront invités à participer au **Festival International du Film de Cannes 2014** (voyage + per diem + accréditation pour 5 jours). Les films et auteurs bénéficieront d'une promotion dans le cadre du **Short Film Corner** du Festival de Cannes : accréditation, networking, présence sur le stand, participation aux conférences et aux événements.

Les trois auteurs gagnants auront en plus la possibilité de faire **analyser un projet de film en développement** (court métrage, long métrage, fiction, documentaire) par des spécialistes du scénario et du développement de projets.

- Le **deuxième prix**, honorifique, sera décerné par le **vote du public**. Le jury sélectionnera en outre 10 films qui seront accessibles en ligne sur le site web du Programme Euromed Audiovisuel www.euromedaudiovisuel.net à partir d'avril 2014.

Veuillez cliquer [ici](#) pour consulter les conditions de participation du concours **MADE in MED**, et [ici](#) pour soumettre votre court métrage, jusqu'au 28 mars inclus.

Pour plus d'informations, veuillez contacter madeinmed@euromedaudiovisuel.net.

Euromed Audiovisuel vise à améliorer le transfert de connaissance et de bonnes pratiques à travers un vaste répertoire de formations, de renforcement des capacités des autorités tant nationales que professionnelles, ainsi que d'activités d'interconnexion de réseaux.